Direction Fret Charbon Acier
Tour Lille Europe, 8ème étage
11, parvis de Rotterdam
59777 EURALILLE

Compte-rendu
Réunion DP Cadres Direction Fret Charbon Acier du 13 décembre 2012

Représentants de la Direction :

VERSCHELDE Laurent	Directeur DFCA
MARTIN Cécile	Responsable GPEC RH
AQUILANTI Bruno	Conseiller Relations Sociales

Délégués du personnel titulaires présents :
BEUTIN Dominique
CHAUVIN Sébastien
GILLINGHAM David
KUEHN Franck
LAUBRY Denis
LEMAIRE Xavier-Marie
RASTELLI Massimo

Délégués du personnel suppléants présents :
HAMEAUX Pierre
LECUT Serge
L'HOTE Michel
STECULORUM Patrick
WOLFS Patrice

Délégués du personnel excusés :
KEHRER Michel
LAURENT Hervé
BULTE Laurent
COLLIGNON Pascal
KALCK Gérard
PIQUET Joëlle

Représentant Organisation Syndicale invité :
VERET Guillaume

SOMMAIRE

1. Organisation du travail 3
2. Effectifs 3
3. Formation 4
4. Divers 5
5. Hors compétence 6

1. Organisation du travail

1 --- La délégation UNSA-Cheminots demande un point d'étape sur les mesures prises effectivement à la suite des groupes de travail DPX.

Une rencontre avec les DPX est prévue en Janvier 2013 pour leur demander le bilan qu'ils font de l'année 2012. L'objectif étant de poursuivre les actions en 2013 en tenant compte de leurs remontées (allègement du reporting....).

2 --- La délégation UFCM-CGT souhaite un point sur la démarche EID ; où en sont les travaux en cours et quel est le calendrier prévu ?

EID est une méthode d'ingénierie que l'on veut intégrer de façon pérenne dans nos processus. L'objectif est de travailler sur notre production par zone géographique dans une logique d'optimisation de nos moyens de production.

EID comprend également une partie développement avec le lancement d'une démarche nouvelle : organisation de réunions communes commerciaux/producteurs pour échanger sur les potentiels commerciaux par territoire.

2. Effectifs

3 --- La délégation UNSA-Cheminots demande les infos systématiques DF CA :

- **Qualité de service (pilotage mensuel).**
- **Etats 4815 de 2012.**
- **Mouvements réalisés mensuels du personnel (flux, retraites, mutations de, mutation à, TP, recrutements, promotions, changements de garde ou de filière...)**
- **Mouvements de la DFCA en 2012 (prévisions mutations, retraites, départs volontaires, réformes...)**
- **Liste des agents en départs à la retraite connus, le grade et la fonction.**

Voir états 4815 en annexe 1 et tableau 1 en annexe 2.

4 --- La délégation UNSA-Cheminots demande le nombre d'entretiens de deuxième partie de carrière qui ont été menés.

Pas d'évolution depuis la dernière réunion DP.

5 --- La délégation UNSA cheminots demande combien de CPA ont été demandées, refusées, par formule (dégressive ou fixe) et la date du dernier jour travaillé.

Pas d'évolution depuis la dernière réunion DP.

6 --- La délégation UNSA-Cheminots demande :

- La liste des postes non tenus ou tenus par des agents d'une autre qualification

- La liste des postes créés, supprimés, requalifiés, déqualifiés ou en passe de l'être.

- La liste nominative des Cadres ne tenant pas un poste du CO.

- Les postes du CO non couverts par un agent à la date des DP.

--- La délégation UFCM-CGT demande la liste des postes de la DFCA déclassés, reclassés ou tenus par une qualification supérieure ou inférieure.

Voir tableau 1 en annexe 2.

7 --- La délégation UNSA-Cheminots souhaite avoir connaissance du nombre et de la liste des agents rattachés à l'EDC. Quelles sont les propositions faites et l'avancée des dossiers ?

--- La délégation UFCM-CGT souhaite connaître le nombre de cadres de la DFCA sans poste, en distinguant le nombre de cadres en missions, en formation ou dont le reclassement est en cours ainsi que ceux dépendant de l'EDC.

Voir tableau 1 en annexe 2.

8 --- La délégation UNSA-Cheminots demande le calendrier des déterminations de potentiels / viviers / Notations Cadres.

Notations G/H :
14/02/2013 : Remise de projets de notations G/H aux délégués de commission.
06/03/2013 : Pointage des réclamations.
12/03/2013 : Commission de notations G/H.

Notations F:
13/02/2013 : Remise de projets de notations aux délégués de commission.
07/03/2013 : Pointage des réclamations.
14/03/2013 : Commission de notations.

3. Formation

9 --- La délégation UNSA-Cheminots demande le taux d'EIF Cadres réalisés au 30/11/2012.

Au 12 Décembre, le taux d'EIF réalisé était de 86 %.

4. Divers

10 --- La délégation UNSA souhaite évoquer l'astreinte : dans quelle mesure les agents d'astreinte sont autorisés à intervenir sur des sites qu'ils ne connaissent pas :

- **Pas de formation initiale sur les IS et les procédures**
- **Pas de rafraîchissement**
- **Pas de suivi dans PDVI**
- **Pas de consultation de l'analyse des risques**

Et parfois ce sont des sites qui ne sont même plus ouverts au fret !

--- La délégation UFCM-CGT s'inquiète du nombre croissant d'interventions de cadres d'astreinte ou Dpx dans des gares fermées ou sans personnel.

Quelles sont les mesures alternatives étudiées pour limiter ces interventions?

--- La délégation UFCM-CGT s'étonne du fait que les agents d'astreinte aient eu à compléter un imprimé d'enquête sur les astreintes pendant 3 semaines avec toutes leurs interventions (sorties ou appels téléphoniques). Quel est le but de cette démarche?

--- La délégation UFCM-CGT demande quelles sont les modalités prévues pour un cadre d'astreinte souhaitant s'associer à une cessation concertée du travail : délai de prévenance et surtout amplitude possible concernée ?

Les agents d'astreinte doivent être formés et habilités pour exercer des fonctions de sécurité.
Si nécessaire, cette formation peut inclure des procédures et des installations de sécurité particulières.
Une procédure de veille, différente de celle des agents, est également mise en place.
Ils ne sont pas autorisés à intervenir seuls sur des sites pour lesquels ils ne sont pas habilités.

L'EPSF veille au respect de ces mesures et l'a récemment rappelé.

Si des risques particuliers existent au titre de l'astreinte, ils doivent être identifiés dans le Document Unique d'analyse des risques (FER), dont le dirigeant d'astreinte a communication au cours de la formation.

Les interventions des astreintes et DPX ont principalement lieu suite à des garages inopinés, décidés par l'INFRA, dans des sites où fret n'a plus de personnel.
Des agents de réserve sont néanmoins formés à certain sites. Toutefois, l'urgence ne permet pas d'attendre 24 ou 48h pour commander un agent.

Une réflexion a été menée par FR/DOM via le COF sur les missions du dirigeant d'astreinte via le document ci joint, sur le nombre de sortie, les missions demandées, etc.

Un état des lieux a été effectué du vendredi 26 Octobre au vendredi 16 Novembre.
Un suivi global a également été réalisé au CST Nord-est.
L'objet est d'effectuer une "photographie" sur le type d'intervention de nos dirigeants d'astreinte compte tenu de l'évolution de nos organisations ces derniers temps.

Le cadre d'astreinte souhaitant s'associer à une cessation concertée du travail est soumis aux mêmes règles que les autres agents. Il peut faire le choix d'assurer son astreinte ou pas.

11 --- La délégation UNSA-Cheminots demande si la direction est maintenant en mesure de présenter, pour la partie Fret, l'étude « Conditions de vie au travail de l'encadrement terrain » réalisée à partir du 1er juin 2012. Quels ont été les risques de dégradation des conditions de vie identifiés.

Pas d'évolution par rapport à la réponse donnée lors de la dernière DP.

12 --- La délégation UFCM-CGT s'étonne d'une information évoquant la formation de CTT au métier de DPX Transport. Pouvez-vous nous confirmer cette information ?

De telles mises en place (en poste ou en remplacement mutuel) sont-elles prévues sur le périmètre de la DFCA?

Une étude est en cours sur LDV pour répondre à une situation particulière liée à la taille des équipes sédentaires et traction. La décision de mettre en œuvre ou non cette organisation sera prise très prochainement.

13 --- La délégation UFCM-CGT demande où en est le projet de salle réservée aux EIA ou entrevues individuelles (entretien exploratoire, conversations particulières,...) ?

En attente de retour de l'avis de la commission de sureté départementale.

5. Hors compétence

14 --- La délégation UNSA-Cheminots demande quelles sont les réorganisations touchant les Cadres ?

Compétence CHSCT.

15 --- La délégation UNSA-Cheminots demande :

- **une situation de l'évolution des plateformes DFCA**
- **un point sur toutes les réorganisations, restructurations ou suppressions réalisées et envisagées sur la DFCA et plateformes.**
- **à connaissance des avis des CHSCT pour les réorganisations.**
- **où en est le projet CPL de Woippy.**
- **un point sur les organisations en cours dans la zone diffuse lorraine.**

Compétence CHSCT.

16 --- La délégation UNSA-Cheminots demande un point sur les marchés commerciaux du périmètre de la DFCA.

Compétence Commission Territoriale.

17 --- La délégation UFCM-CGT demande si la tenue des groupes d'expression de salariés est toujours d'actualité ? Quel est le nombre de groupes recensé ? Quel est le nombre de réunions organisées en 2012 ? Quels sont les principaux sujets évoqués par thèmes ?

Compétence CHSCT (bilans annuels).